

26 oct 2012 -17:11

Fausses informations véhiculées sur le site du Service pesticides : le SPF Santé publique dément

Ce 26 octobre 2012 différents médias ont mis en cause les informations fournies par le SPF Santé Publique via son site internet www.fytoweb.be, le site Internet officiel concernant les produits phytopharmaceutiques (« pesticides ») en Belgique. Celui-ci contiendrait des informations erronées et aurait orienté un agriculteur actif dans la filière biologique en région wallonne vers un mauvais choix de produit.

En conséquence, sa récolte n'a pas été certifiée comme biologique. Le SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement a déjà mené au début de l'année 2012 une enquête approfondie suite à cette plainte et peut affirmer qu'il n'y a pas d'erreur sur le site [fytoweb](http://fytoweb.be).

Les produits phytopharmaceutiques qui ont été utilisés sont mentionnés sur [fytoweb](http://fytoweb.be) pour une utilisation en agriculture conventionnelle et non pour l'agriculture biologique. Chaque agriculteur est seul responsable de la sélection et du bon emploi des produits phytopharmaceutiques qu'il désire utiliser. L'information sur [fytoweb](http://fytoweb.be) concernant les produits à utiliser est et a toujours été correcte, elle ne peut donc être la cause du mauvais choix de produit.

De plus, dans le cas présent, l'utilisation des produits incriminés n'est pas autorisée contre le Mildiou de la pomme de terre, il s'agit donc d'un mauvais usage de produit phytopharmaceutique tant pour l'agriculture biologique que pour l'agriculture conventionnelle.

[Fytoweb](http://fytoweb.be) est une base de données dynamique contenant des informations sur la composition et les conditions d'utilisation de tous les produits phytopharmaceutiques autorisés en Belgique. Elle existe depuis 1998 et est largement consultée par les professionnels qui utilisent des pesticides. La Belgique est l'un des premiers pays en Europe à avoir développé une base de données dynamique et complète sur les pesticides.

Personne de contact : Olivier Guelton, Service Agréation Pesticides
02/524.72.51
0473/64.84.53

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et
Environnement
Eurostation II
Place Victor Horta 40 bte 10
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 524 97 97
<http://www.health.belgium.be>

Vinciane Charlier
Porte-parole (FR)
+32 475 93 92 71
+32 2 524 99 21
vinciane.charlier@health.fgov.be

Jan Eyckmans
Chef du Service Communication externe &
Porte-parole
+32 495 25 47 24
jan.eyckmans@health.belgium.be

Heleen Vandenberghe
Porte-parole (NL)
+32 2 524 96 91
+32 486 12 67 98
heleen.vandenberghe@health.fgov.be